

# Du GATT à l'OMC

- Le GATT créé en 1948 est l'ancêtre de l'OMC
- 23 pays y participent alors ; en 1994 ils sont 123
- Son objectif : libéraliser le commerce mondial
- 8 cycles de négociations commerciales (*round*) entre 1947 et 1994
- Le dernier : l'Uruguay round durera de 1986 à 1994
- Les droits de douane sur les produits industriels sont abaissés de 40% en 1947 à 4% en 1994

# Les principes du GATT

- La clause de la nation la plus favorisée

*Un pays doit accorder à tous ses partenaires ce qu'il accorde à son partenaire privilégié*

- La clause du traitement national

*Le traitement est le même pour les produits importés et les produits locaux*

- La réciprocité

*Chaque pays doit accorder des avantages équivalents à ceux qu'on lui accorde*

# Les négociations commerciales du GATT

Appellation	Durée des négociations	Nombre de participants	Domaines couverts	Flux commerciaux couverts en milliard de dollars	Tarifs moyens avant négociations en % (a)	Réduction moyenne des tarifs en %
Genève	1947	23	Tarifs	10	40	35
Anncy	1949	13	Tarifs	-	26	(b)
Torquay	1950-1951	38	Tarifs	-	23,9	25
Genève	1956	26	Tarifs	2,5	17,9	(b)
Cycle de Dillon	1960-1962	26	Tarifs	4,9	16,5	(b)
Cycle de Kennedy	1964-1967	62	Tarifs et mesures anti-dumping	40	15,2	35
Cycle de Tokyo	1973-1979	102	Tarifs, mesures non-tarifaires et «accords-cadres»	190	9,9	34
Cycle d'Uruguay	1986-1994	123	Tarifs, mesures non-tarifaires, règles, services, propriété intellectuelle, règlement des différends, textiles et vêtements, agriculture, création de l'OMC.	1122	6,5 (a) Moyenne pondérée par les importations	39 (b) réduction estimée arbitrairement à 8%

# Le cycle de l'Uruguay Round

- Intégration de nouveaux domaines de négociations (l'agriculture, les services, le textile et les vêtements)
- Élargissement des négociations aux politiques nationales qui interfèrent avec le commerce
- En janvier 1995, naissance de l'OMC qui succède au GATT

# Les Accords touchant à l'agriculture

- L'Accord agricole
- L'Accord général sur les marchandises
- L'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)
- L'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC)
- L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce (ADPIC)